

Avis favorable à la demande de domiciliation à
l'UT3 de l'association « ATEM »

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 novembre 2021**

Délibération 2021/11/CFVU – 141

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers donnent un avis favorable à la demande de domiciliation à l'UT3 de l'association « ATEM ».

Toulouse, le 09 novembre 2021

Le Président



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 1
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0